

DES POLITIQUES MENÉES SUR LE TERRITOIRE...

Agriculture

Les terres agricoles (40 % de la surface du département) comportent près d'un millier d'exploitations agricoles qui emploient environ 2 000 personnes. L'État au travers de la DDT assure la bonne attribution des aides de la politique agricole commune (PAC) et la protection du foncier agricole, mais également, le soutien à la modernisation des exploitations, la diversification, le développement des circuits courts, la conversion des exploitations en agriculture biologique et l'installation de nouveaux agriculteurs.

Environnement

La DDT veille à la mise en œuvre des politiques dans les domaines de l'eau, de la forêt, des milieux naturels, des risques naturels, de la chasse, de la publicité extérieure et des paysages. Dans un département dynamique en termes d'aménagement, il s'agit d'accompagner les collectivités et les porteurs de projets en amont, afin de faciliter la prise en compte des enjeux environnementaux tout en les conciliant avec l'ensemble des politiques publiques de l'État.

Accompagnement des Territoires : ANCT et transition écologique

Dans la continuité de ses actions d'accompagnement des acteurs du territoire et porteurs de projets, la DDT investit les grands enjeux de la transition écologique et va décliner au niveau départemental les missions de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). La création de l'ANCT répond à la nécessité de favoriser l'action territoriale de l'État et de ses opérateurs au plus près des collectivités territoriales en facilitant l'accès de ces collectivités aux conseils et ressources de l'État dans une logique partenariale et opérationnelle.

Aménagement et Urbanisme

La DDT porte les politiques publiques dans les documents de planification (PLU, SCOT...) et assure l'instruction des autorisations de construire relevant de l'État. La DDT assure aussi l'instruction des dossiers d'accessibilité pour les personnes handicapées conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 qui fait obligation à tous les établissements recevant du public (ERP) d'être en conformité avec les règles d'accessibilité.

Habitat et Rénovation Urbaine

La DDT accompagne les communes dans la définition des projets de construction de logements sociaux et leur montage financier en s'assurant que les documents d'urbanisme respectent les objectifs quantitatifs et qualitatifs. Elle accompagne également les intercommunalités dans la rédaction et l'adoption de leur programme local d'habitat (PLH). Elle assure le guichet unique de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'Habitat (ANAH). L'accent est mis sur la rénovation énergétique (dont « Habiter mieux ») mais aussi sur des travaux d'insalubrité et sur l'adaptation des logements au vieillissement. Avec le Préfet, elle est le représentant local de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). À ce titre, elle accompagne les collectivités dans leur projet de rénovation urbaine et verse les subventions de l'ANRU.

Éducation et Sécurité Routières

La DDT assure la mise en œuvre des politiques interministérielles de l'éducation routière, de la circulation et de la prévention des risques routiers.

Gestion de crise


La DDT apporte son assistance technique au Préfet sur la connaissance des risques et développe des outils de prévention et de préparation à la gestion de crise.

...ET DES OUTILS POUR VOUS ÉCLAIRER

- un Atlas numérique des paysages des Yvelines, fruit d'une démarche partenariale entre les services de l'État et le Département, avec la participation du CAUE des Yvelines <http://www.atlas-paysages-yvelines.fr/>
- le guide pratique « La DDT à vos côtés » <https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Relations-avec-les-collectivites-locales>
- l'ensemble des politiques publiques menées par la DDT et les projets qu'elle accompagne <https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques>.

Les chiffres et évènements clés 2021 de la DDT

AGRICULTURE

- Plan de relance agricole : un nouveau dispositif d'aides :
 - Jardins partagés : 14 dossiers instruits pour 625 000 € de subventions
 - Alimentation locale et solidaire : 10 dossiers instruits pour un montant d'aides de 428 597 €
 - 3 PAT labellisés aides, amplification des PAT
- Campagne PAC 2021 :
 - 725 dossiers, dont 213 MAEC BIO : paiement aides directes SIGC : 18,35 M€
- Contributions au développement rural des territoires
 - en lien avec les partenaires : 5 CDPENAF, 4 CDOA, organisation visite fermes yvelinoises pour IPEF, participation réunions LEADER Seine Aval et Plateau de Saclay...
 - PCAE en  : 95 dossiers, projets de 9,11 M€
- calamités gel : arboriculture + apiculture de l'ordre de 700 000 €
- Gestion du dispositif perte de rendement lié à la jaunisse de la betterave : 65 dossiers pour 634 874 €
- Dispositif horticulture : 2 dossiers pour 107 311 €

Accompagnement des Territoires : ANCT et TE

- Déploiement de l'ANCT : marché d'ingénierie, rédaction lettres d'information, organisation d'événements et de documents pédagogiques
- Accompagnement du Plan de relance
- 10 journées d'animation de la TE
- 10 EPCI engagés dans une démarche PCAET
- 8 comités de pilotage de la CYté
- 8 projets « Action cœur de ville » + 11 communes lauréates du programme « Petites Villes de Demain »

ÉDUCATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

- Éducation routière :
 - 40 016 examens du permis de conduire toutes catégories confondues,
 - 208 établissements d'enseignement de la conduite agréés dont 48 portant le label qualité du ministère
- Sécurité routière :
 - Transports réglementés :
 - 457 arrêtés ou avis relatifs à la circulation
 - 249 actes de dérogation poids-lourds
 - 2621 actes de transports exceptionnels 78+95
 - Actions de sécurité routière :
 - 6 stages « infractionnistes » + 27 journées de sensibilisation
 - Le Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière a permis de financer les actions des services de l'État n collectivités et associations pour un montant de 45 758 €
- Observatoire de la sécurité routière : le bilan d'accidentologie à la hausse : 41 morts. Le nombre de tués en agglomération a été X3 entre 2019 et 2021

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 1 Scot (CART) et 1 PLUi (SQY) en cours de révision + une vingtaine de révision de PLU
- Lancement de la révision du SDRIF
- 1442 avis donnés en sous-commission départementale d'accessibilité
- Droit des sols 1000 dossiers traités dont 60 % autorisation d'urbanisme
- Lancement du chantier dématérialisation Demat'ADS
- 5000 taxes liquidées pour un montant d'environ 35M€
- 2 dossiers de création de ZAC (Mantes Innovaparc et PSMO)

HABITAT ET RÉNOVATION URBAINE

- PNRU: 1796,5M€ de financement
- 3105 logements conventionnés APL
- 2 718 logements locatifs sociaux (LLS) agréés en 2021 soit environ 60 % de l'objectif
- 118 signalements reçus sur le parc social (91 en 2020) effet de rattrapage des confinements 62 dossiers clôturés
- rénovation du parc privé 13,9 M€ de subvention ANAH dont M€ pour 1108 logements instruits par la DDT dans le cadre « Habiter Mieux » (MaPrimeRenov^o)
- 173M€ engagés en travaux d'office sur 13 adresses pour urgence, insalubrité ou saturnisme

ENVIRONNEMENT

- Eau
 - 185 dossiers loi sur l'eau et 250 contrôles
 - 15 aires d'alimentation captage d'eau prioritaire destinée à la consommation humaine
 - 2 SAGE en cours de révision
- Biodiversité
 - Création de la Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yvelines
- Forêt
 - 69 000 ha de forêts dont 24 000 en forêts domaniales et 2 800 en forêts régionales ou départementales)
 - 3 massifs classés en « forêt de protection » : Fausses-reposes, Rambouillet, Saint Germain-en-Laye
- Gestion cynégétique
 - Montant destiné aux dégâts de gibiers sur l'année cynégétique : 422 K€
 - 81 opérations administratives de destruction du sanglier
 - 322 autorisations individuelles de destruction
- Risques et nuisances
 - 92 communes dans un PPRi approuvés
 - 47 communes concernées par 2 PAPI en cours : Orge-Yvette et EPTB Seine - grands lacs)
 - 108 communes dans un PPRN mouvements de terrain
 - Près de 3 M Fonds Barnier engagés
 - 133 demandes de reconnaissances de CAT NAT